

Contrat réf. OCE/CO/2022075 Avenant 1

Entre la Société OCEANE CONSULTING
Ci-après dénommée le CLIENT ou OCEANE CONSULTING
RCS Paris B 442 944 930
Siège : 8, rue de Choiseul, 75002 PARIS
Représentée par Enguerrand FABRE
Agissant en qualité de Directeur Associé,

Et la Société HIGHSKILL au capital social de 1000 €
Ci-après dénommée le PRESTATAIRE ou HIGHSKILL
RCS de Nanterre SIRET 882 3798 860 0014
Siège : 66 Avenue des Champs Elysées 75008 PARIS
Représentée par Mohamed ELLOUZE
Agissant en qualité de Président

Après avoir rappelé que :

Le client a souhaité faire appel aux services du Prestataire afin d'effectuer des prestations IT.

Dans ce cadre, les parties ont conclu le 12 Décembre 2022 un contrat de prestation de services afin de convenir des modalités d'exécution de ces prestations (ci-après « le Contrat »).

Par le présent avenant, les Parties conviennent de modifier les conditions financières

Il a été convenu ce qui suit :

ARTICLE 1 OBJET

L'objet du présent avenant est de prolonger le Contrat pour la durée précisée à l'article 2 de l'Avenant et de modifier le TJM précisé dans l'article 3 de l'Avenant.

ARTICLE 2 ENTREE EN VIGUEUR – DUREE

Le présent avenant entre en vigueur à compter du 03 Avril 2023.

ARTICLE 3 CONDITIONS FINANCIERES

Le TJM passe à 500 €HT à partir du 03/04/2023

ARTICLE 4 DIVERS

En cas de contradiction entre les dispositions du Contrat et celles du présent Avenant, les dispositions du présent Avenant prévauront.

A l'exception des dispositions modifiées par le présent Avenant, toutes les autres dispositions du Contrat resteront inchangées.

ENGUERRAND FABRE
Directeur Associé

Enguerrand FABRE

MOHAMED ELLOUZE
Président
HIGHSKILL

MOHAMED ELLOUZE

La si  Certified by  yousign du cachet de l'entreprise et précédée de la mention
« Lu et approuvé ». Chaque page est paraphée y compris celles des conditions partic.  Certified by  yousign

Lu et approuvé

CONDITIONS PARTICULIÈRES – AVENANT 1

<u>Désignation des travaux</u>	Ingénieur d'étude et dev Java chez APEC
<u>Intervenant</u>	BEKKA Athmane
<u>Date de début de la mission</u>	03/04/2023
<u>Fin prévisible de la prestation</u>	31/12/2023
<u>Condition de renouvellement</u>	Tacite reconduction
<u>Prix</u> : Prix ferme	500 € H.T. / Jour
<u>Conditions particulières de facturation</u> <ul style="list-style-type: none"> • Echancier de facturation : • Modalités de paiement : 	<p>Les factures sont établies mensuellement au temps passé sur justification du rapport d'activités.</p> <p>Les factures sont payées dans un délai de 30 jours date de facture.</p>
<u>Lieu de travail</u>	
<u>Frais de déplacement et de séjour</u> <ul style="list-style-type: none"> • En région parisienne • Hors région parisienne 	<p>Inclus</p> <p>Remboursés sur présentation des justificatifs</p>
<u>Suivi des prestations</u>	
<ul style="list-style-type: none"> • Interlocuteur client • Interlocuteur Prestataire 	<p>Sandrine MENANT</p> <p>MOHAMED ELLOUZE</p>